

Mesdames, Messieurs,



Andreas Imboden

Le transfert de la commune de Moutier dans la République et Canton du Jura, le 1^{er} janvier 2026, constitue un défi majeur pour ESPAS. Nous pouvons affirmer que notre service fonctionne bien. Il fournit des prestations de haute qualité à la population et est bien ancré dans la région. Le comité s'engage à ce que ce soit aussi le cas après le transfert de Moutier dans le canton du Jura. Le comité a ainsi mis en place un groupe de réflexion, qui a identifié trois scénarios pour la prise en charge des soins à domicile lorsque Moutier aura rejoint le canton du Jura.



Pierre Coullery

1. ESPAS demeure une institution indépendante et continue de desservir la région dont elle a actuellement la charge, soit Moutier, dans le canton du Jura, et les communes environnantes, dans le canton de Berne.
2. L'association ESPAS est dissoute et est intégrée à la FASD (Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile du canton du Jura), qui dessert la région dont ESPAS a aujourd'hui la charge (Moutier et les communes environnantes).
3. ESPAS est dissoute et le service est intégré intégralement à la FASD. Les communes environnantes sont desservies par un service bernois, p.ex. ASAD (service de la vallée de Tavannes).

Le comité d'ESPAS s'est positionné en faveur de la première option, soit le maintien d'ESPAS comme institution indépendante, reconnue d'utilité publique et financée par les deux cantons. Les premiers échanges avec les deux cantons ne plaident malheureusement pas pour cette solution. Même s'il ne l'a pas encore décidé formellement, le canton du Jura semble privilégier une intégration d'ESPAS à la FASD. Quant au canton de Berne, il nous a invités à participer à l'appel d'offres pour le contrat de prestations qui sera valable à partir de 2026 (voir paragraphe ci-dessous).

En effet, le canton de Berne a lancé un projet de réorganisation des périmètres des soins à domicile. Ce projet nous a été communiqué en octobre 2022. Le but est de réduire le nombre de périmètres de 47 aujourd'hui à un nombre inférieur à définir, et de lancer un appel d'offres pour ces nouvelles régions d'après les règles de l'OMC (Organisation mondiale du Commerce). Le Jura bernois, qui est aujourd'hui desservi par six institutions SAD, sera probablement réuni dans un seul périmètre. Cette réorganisation aura des conséquences importantes sur l'organisation de la prestation SAD dans l'ensemble du canton de Berne.

En 2022, le canton de Berne et Swiss Medical Network, propriétaires des hôpitaux de Moutier et de St-Imier, et l'assurance Visana, ont créé le Réseau de l'Arc, qui a pour but d'intégrer tous les services de santé de la région, y compris les SAD.

Depuis sa création, ESPAS fournit des prestations de qualité et collabore étroitement avec les autres prestataires de services de santé de la région, tout en conservant son indépendance. Nous avons constaté que ce paradigme est partagé par les services SAD du Jura bernois.

Au printemps 2022 les six services du Jura bernois ont créé un groupe de travail dont l'objectif est de travailler sur les synergies entre eux et d'approfondir davantage leur collaboration. Nous avons décidé ensemble de prolonger ce projet en précisant nos objectifs communs :

- Préparer les SAD du Jura bernois aux changements imposés par le canton. Des modalités de collaboration entre les six services, voire une fusion seront étudiées.
- Préparer l'appel d'offres pour le futur périmètre « Jura bernois ».
- Parler d'une seule voix dans l'optique d'une collaboration avec le Réseau de l'Arc.

Le comité a décidé qu'ESPAS continuera de participer à ce projet en attendant la décision du canton du Jura concernant la prise en charge des soins à domicile sur le territoire prévôtois.

Du point de vue financier ESPAS s'est bien porté en 2022. Notre service a réalisé un bénéfice de plus de CHF 150'000 qui a été en grande partie attribué aux réserves. La surveillance des charges et la recherche d'économies potentielles restent comme par le passé des tâches importantes. Le comité est régulièrement tenu informé par la direction de l'évolution financière du service. Il veille à une bonne gestion des heures du personnel, sachant que l'équilibre entre les prestations à fournir à nos clients et la dotation en personnel est toujours difficile à trouver.

Le comité est resté stable en 2022. Il est constitué d'Éliane Piquerez, Virginie Heyer, Claire-Lise Coste, et les deux coprésidents Pierre Coullery et Andreas Imboden. Une tâche qui nous incombe toujours est de compléter et de rajeunir le comité. Nous en profitons comme dans les années précédentes pour lancer un appel aux candidatures, qui sont toujours les bienvenues. Nous pouvons assurer que le travail du comité, qui est avant tout d'ordre stratégique, est très intéressant et ne représente pas une charge insurmontable.

Nos remerciements vont au personnel d'ESPAS, tant au niveau de l'administration que des prestations fournies à nos clients, pour la grande qualité de son travail, ainsi qu'à la direction et aux cadres pour leur très bonne gestion durant la période de transition particulière que nous vivons. Un merci en particulier à notre directrice Noémie Koller pour son engagement, son professionnalisme, sa vision stratégique, et la très bonne collaboration qu'elle entretient avec le comité.

Les coprésidents



Andreas Imboden



Pierre Coullery



Noémie Koller
Directrice

La roue du temps est un cycle continu qui laisse partir les instants au passé avant d'accueillir ceux du présent en attendant et imaginant ceux de demain.

S'inspirant de certaines philosophies, il n'y a alors ni début, ni fin mais chaque moment est un enseignement.

Des moments fort d'autres plus difficiles, des départs des arrivées, la vie d'une entreprise suit un peu l'image de la roue du temps. Chaque employé, chaque client, laissent au creux de nos murs, une marque, un souvenir, un enseignement.

Ainsi, l'année 2022 a dû composer avec les projets et événements suivants :

OPASoc :

L'introduction de L'OPASoc en 2021 a obligé l'intégration de quelques adaptations des exigences à fournir pour le canton en cas de demande ou de modification d'autorisation de pratique ou d'autorisation d'exploiter pour les SAD. ESPAS a ainsi édité pour la première fois sous cette forme-là, un programme d'exploitation et une stratégie de soutien.

Qualité :

Le système qualité a fait peau neuve et s'est appuyé sur les recommandations « qualité » 2022 éditées par l'association suisse des SAD. Ce travail a demandé un gros effort collectif et chacun a coordonné forces et connaissances pour opérer les mises à jour. Comme les questions de qualités sont en constante évolution, de même que les pratiques, le système continuera son évolution en 2023 avec une mise à jour des protocoles de soins et une digitalisation de tout le système qualité. La création d'une application mobile accessible au personnel sera créée avec pour but de faire de la qualité un outil facile, utile et accessible au quotidien.

Home care Data :

Depuis 2022, ESPAS travaille activement au partage de données sur la plateforme HomeCareData. HomeCareData est une plate-forme d'aide et soins à domicile Suisse qui sert à un management de la qualité basé sur les données. HomeCareData permet aux organisations SAD qui travaillent avec l'instrument InterRAI (comme ESPAS) d'utiliser les données provenant de la déclaration des besoins pour assurer la qualité et répondre aux besoins de l'entreprise. Pour cela, les données obtenues et collectées par les spécialistes RAI dans l'instrument d'InterRAI sont anonymisées et transférées à Home Care Data.

Organigramme

Suite à diverses mutations, une réorganisation du service administratif et son organigramme s'est faite. La principale modification structurelle est que la direction des soins est partagée et assumée conjointement par les deux ICUS et la Directrice.

Finances et organisation

2022 marque l'entrée de la comptabilité analytique avec le nouveau manuel des finances cantonal. Grands changements dans la codification des prestations facturables et dans la répartition des charges en centres de coûts. Cette obligation cantonale est une contrainte importante, mais aussi une mesure servant avant tout à des fins d'analyse pour évaluer notre compétitivité dans la branche et mesurer l'atteinte des objectifs d'amélioration demandés par le DSSI.

Projets et travaux 2023 :

- Création de l'application mobile ESPAS (qualité et communication)
- Travaux et commissions pour l'Avenir d'ESPAS (transfert de Moutier JU)
- Continuité du travail sur l'accueil du nouveau client
- Réorganisation des tâches au sein de l'administration en lien avec des départs en retraite
- Programme de formation interne pour les employés du domaine des soins
- Développement de la visibilité et des collaborations pour le groupe de santé mentale
- Développement d'un groupe ou personne ressource pour les soins palliatifs
- Développement de l'offre des soins intégrés (collaboration avec les hôpitaux et médecins généralistes).
- Suivi des répercussions de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

En conclusion :

Chaque année, lorsqu'il est l'heure de la rétrospective, je me questionne toujours « que penses-tu de cette année, qu'en retiens-tu ? ». Très souvent, ma première réflexion est de dire qu'elle est passée si vite, qu'elle se mélange aux précédentes sans trop s'en démarquer. Mais c'est faux ! Car en regardant de plus près, bien que nos tâches à tous ne se « modifient » pas foncièrement au fil des années, je dirais que nous avons gagné grandement en cohésion d'équipe et fonctionnement interne. Que le secteur de l'administration et le secteur des soins se sont beaucoup investis à partager et renforcer les liens de collaboration dans leur travail quotidien. Une meilleure compréhension de la mission de chacun et une bonne vision d'ensemble de l'organisation d'ESPAS fait grandir l'entreprise et améliore la qualité et la justesse des processus. Naissent ainsi et naturellement la progression des propositions d'amélioration du fonctionnement et la qualité en général.

Un grand merci à chacune et à chacun, qui au travers de son engagement quotidien permet à bon nombre de personnes de rester à domicile, souvent auprès de leur famille, de leurs souvenirs, d'un chat, d'un chien en gardant une qualité de vie saine et en toute sécurité. Chaque visite est un sourire, une parole, un geste dans la journée de celui qui le reçoit et souvent cela compte énormément : « Prendre soin ». Alors simplement un grand bravo à tous pour votre investissement dans ce domaine et soyons tous très fiers de l'utilité indéniable de notre métier.

En route pour 2023 !

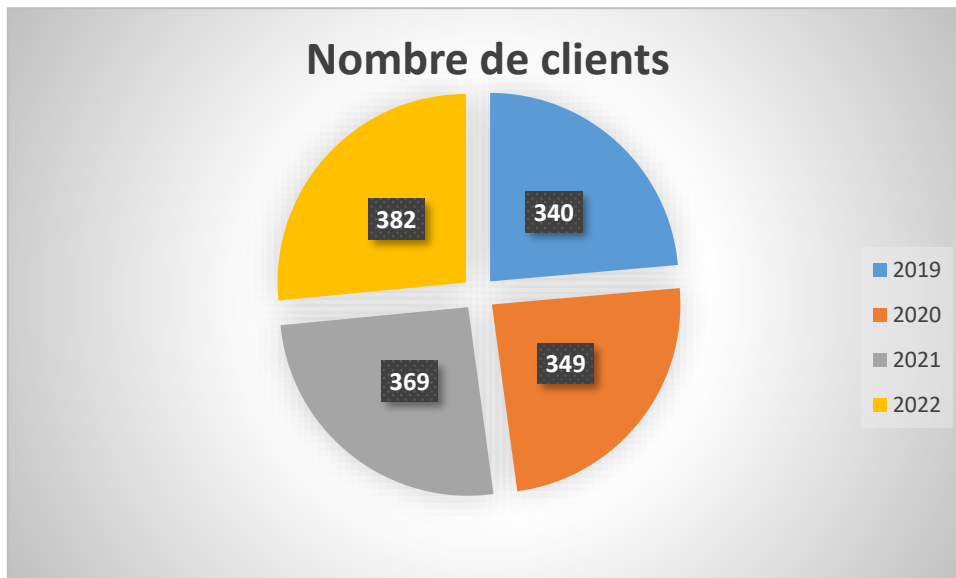
Moutier, le 12.04.2023



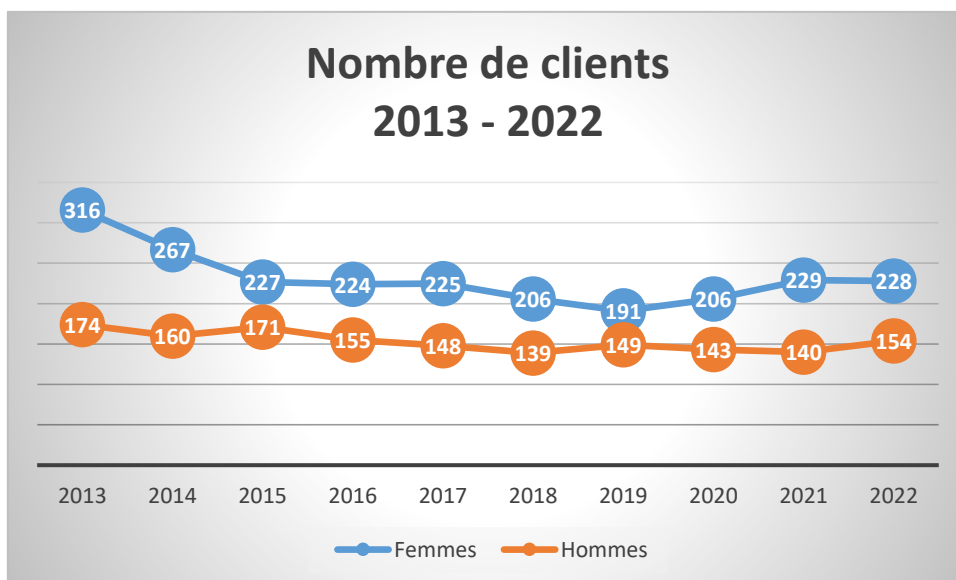
Noémie Koller
Directrice

LES USAGERS

En 2022, **382 personnes** ont bénéficié de prestations de soins à domicile. Ce qui représente une augmentation d'environ 3.52% en comparaison de 2021 où nous avons recensé 369 clients.



La clientèle d'ESPAS est composée de 60% de femmes et 40% d'hommes

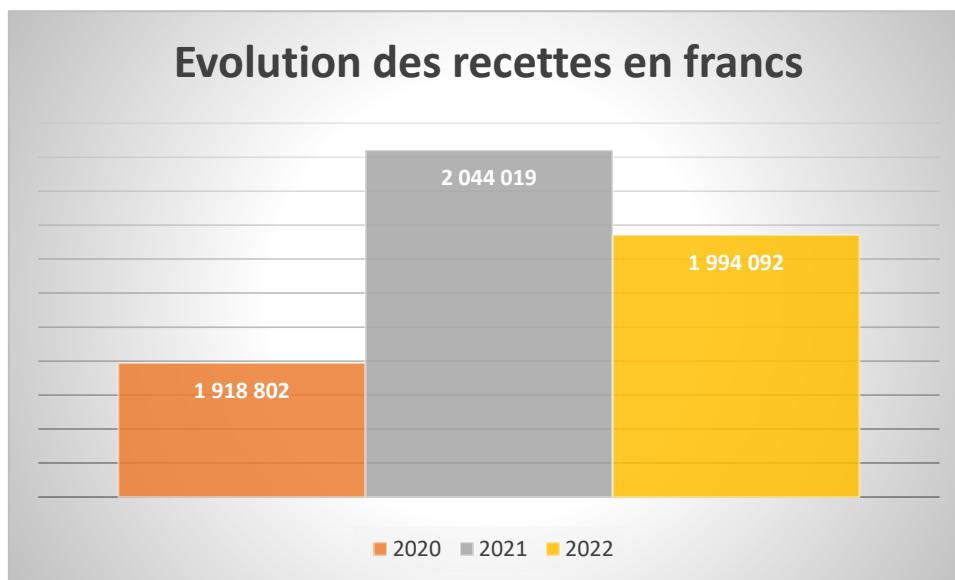


Les tranches d'âges sont :

- 192** personnes de 80 ans et plus
- 103** personnes entre 65 et 79 ans
- 87** personnes entre 20 et 64 ans

LES HEURES FACTUREES

En 2022, le montant des heures facturées s'élève à CHF 1'994'092, ce qui représente une diminution de 2.4 % par rapport à la facturation de l'année 2021 qui s'élevait à CHF 2'044'019.



Le nombre d'heures facturées

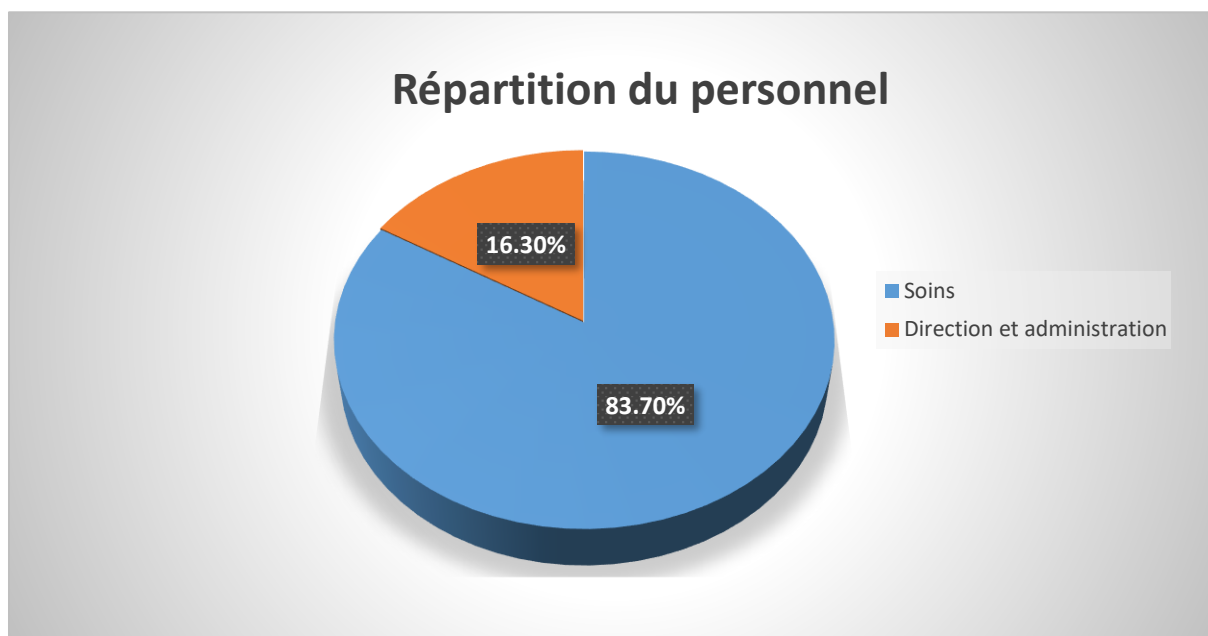
En 2022, le nombre s'élève à 32'709 heures, contre 33'311 heures en 2021. Ce qui représente une diminution de 602 heures, soit 1.8 % de baisse par rapport à l'année 2021. En 2021, une heure de soins nous « rapportait » en moyenne CHF 61.36/heure. En 2022, la moyenne est de CHF 60.96 par heure. Cette moyenne en baisse s'explique notamment par le fait que nous avons délivré proportionnellement plus d'heures de soins de base rémunérées à CHF 52.60/heure que d'évaluation. Pour rappel, le tarif des soins d'évaluation sont remboursés CHF 76.90/heure et les examens et traitements à CHF 63.00/heure.

Les heures facturées par usager/an

En moyenne, chaque client a bénéficié de 85.63 heures de soins/an pour l'année 2022, contre 90.27 heures de soins/an pour l'année 2021, ce qui représente en moyenne une diminution de 4.64 heures de soins par client. En résumé, le bilan 2022 montre une activité en légère baisse par rapport à l'année 2021. Toutefois, en regardant l'activité sur les 5 dernières années, 2022 peut être considérée comme une bonne année. La sensibilisation à la gestion des coûts de la santé, la participation client et les restrictions des assurances forcent également à chercher continuellement l'apport le plus efficace de soins au quotidien.

RESSOURCES HUMAINES

Sur l'année 2022, ESPAS a employé en moyenne 62 personnes, ce qui correspond à 39.19 emplois à plein temps (EPT). L'âge moyen du personnel est de 43 ans. On y recense 93.5% de femmes et 6.5% d'hommes.



Mouvement du personnel

Durant l'année 2022, 5 nouveaux collaborateurs ont été engagés à ESPAS. On dénombre 7 départs et 24 mutations (changements de taux d'engagement, d'occupation, etc.). Pendant cette période, nous avons accueilli 10 stagiaires infirmières ES ou HES.

Le taux de rotation du personnel est de 11.29% en 2022 soit en forte hausse par rapport à celui de l'année précédente (8.06%). Au 31 décembre 2022, ESPAS comptait 61 personnes soit 39.19 EPT. Le départ en retraite de plusieurs collaborateurs ayant une forte incidence sur ce taux.

Les absences

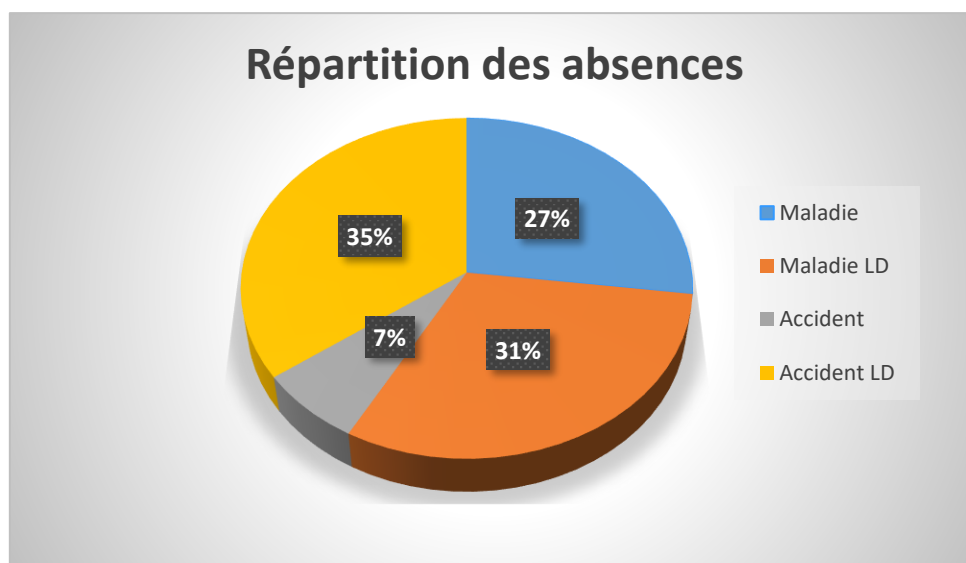
Le taux d'absentéisme pour l'année 2022 est de 7.02% correspondant à 4.11% pour les maladies et à 2.91 % pour les accidents.

En 2022, il y a eu deux congés de maternité. A relever que ces motifs d'absence ne figurent pas dans le calcul du taux d'absentéisme.

Les absences représentent un total de 5'860 heures soit l'équivalent de 2.75 EPT.

Le taux d'absentéisme chez ESPAS est désormais stable et assez similaire aux années précédentes. Cette stabilité est tout à fait positive et traduit une atmosphère et des conditions de travail plutôt « saines ».

REPARTITION DES ABSENCES



En **2022**, les absences ont fortement augmenté, cela notamment dû aux accidents longue durée qui représentent 35% du volume total :

Heures totales	Maladie	Maladie LD	Accident	Accident LD
5'860	1'607	1'822	398	2'033

En **2021**, les absences de longue durée pour accident ne représentaient que 8% du volume total :

Heures totales	Maladie	Maladie LD	Accident	Accident LD
4'834	1'185	3'070	196	382

Les absences pour maladies LD ont diminué de presque de moitié par rapport à l'année 2021, mais en ce qui concerne les heures de maladie de courte durée, elles sont en légère hausse.

La différence du taux d'absentéisme par rapport à 2021, s'explique par une augmentation significative des absences accidents longue durée, puisque le coefficient a été multiplié par six. Pour exemple, une personne a notamment été absente pour un accident longue durée (cumul de deux accidents) et représente à elle seule plus de 900 heures. Ainsi, un seul cas d'incapacité de travail peut avoir un impact considérable sur les statistiques d'absentéisme sans pour autant être un signal d'absence « problématique ». La cause de l'absence est toujours à analyser en conséquence.

TÉLÉALARME



Voilà plus de deux ans que cette offre est disponible à ESPAS et nous pouvons relever que c'est un succès et une prestation offrant un bénéfice supplémentaire pour nos clientes et clients. Il a été démontré par des études que le simple fait de porter un bracelet téléalarme au poignet augmentait significativement la mobilité et les déplacements dans l'appartement ou dans le périmètre du domicile. Savoir qu'il est possible en tout temps d'appeler du secours en cas de chute, autoriserait le bénéficiaire à bouger plus et

diminuerait la crainte de l'accident. Ainsi, le téléalarme est tout autant un dispositif de prévention que de promotion de la santé.

En 2022 nous avons installé 22 téléalarmes, dont 13 abonnements premium et 9 basic.

État des abonnements au 31.12.22 :

- 11 abonnements PREMIUM
- 8 abonnements BASIC

Le bilan de cette prestation est très positif et apprécié de nos clients. Il correspond à une certaine demande qui correspond à l'offre que nous proposons. Les prix des abonnements couvrent les frais de fonctionnement et ne sont pas là pour réaliser des bénéfices, mais plutôt dans l'optique d'offrir une prestation accessible pour notre patientèle. Il serait fortement intéressant que les assurances maladie ou assurances complémentaires participent financièrement à cette prestation. Néanmoins, cela n'est pas encore à l'ordre du jour.

Le système

Un simple clic permet d'alerter des professionnels en cas d'urgence. En effet, avec la collaboration de l'entreprise Medical, des collaborateurs qualifiés évaluent la situation et définissent le degré d'urgence de l'appel avec le bénéficiaire, permettant ainsi l'engagement des besoins nécessaires à cette urgence (proche aidant, ESPAS, ou le service des urgences).

ESPAS propose pour ce faire deux types d'abonnement :

1. **Abonnement Premium** : CHF 85/mois
Avec prestation d'ESPAS, intervention physique dans l'heure entre 07h15 et 20h00
2. **Abonnement Basic** : CHF 45/mois
Proches aidants et centrale d'alarme (pas d'intervention physique d'ESPAS)

DU DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL

La formation est un axe important pour ESPAS. Elle participe à la pérennisation de la branche de soins et offre également aux collaborateurs la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de développer des plans de carrière à l'interne. Il est important que le personnel puisse se projeter dans l'avenir et orienter ses formations vers la branche ou la thématique qu'il souhaite élargir. Un personnel avec des compétences supplémentaires est souvent moteur de changement de pratique et d'amélioration continue des prises en charge ou du fonctionnement du travail interne. Il est source de motivation et d'inspiration pour les collègues, équipes et dirigeants.

L'année 2022 a été particulièrement riche et active dans les secteurs suivants.

Formation continue

Tous les infirmiers avec un pourcentage de plus 50% ont suivi une formation InterRAI.

Une formation en communication sur le thème de « l'accueil du client à ESPAS » a été suivie par 9 collaborateurs (ICUS, RAI, planification et administration). Cette formation de deux demi-journées a été donnée par COAPTA au centre St-François à Delémont.

Environ 30 heures de Coaching et formation interne en psy ont été réalisées. 10 collaborateurs y ont participé. Ce sont plus de 300 heures de formation qui ont été dédiées au développement et à l'apprentissage d'outils thérapeutiques. La santé mentale a une place importante dans notre société, chez nos clients et il est primordial que le groupe continue à suivre et développer cet accompagnement.

Formations

Une collaboratrice a débuté un CAS (Certificate of Advanced Studies) de praticien formateur. Ainsi elle rejoindra l'équipe formation en accompagnant principalement les étudiants HES du secteur B.

Une collaboratrice ASA a décidé de poursuivre ses études en intégrant la deuxième année ASSC (CFC). L'entreprise a également accueilli en stage : 6 élèves HES, 5 étudiantes ES et 4 stagiaires d'observation.

LE TEAM FORMATION À ESPAS

En lien avec le concept de formation établi dans l'entreprise afin de renforcer les performances en matière de formation professionnelle, le Team formation s'est formé.

Les responsables praticiennes formatrices (PF), FEE (formateur en entreprise) encadrent stagiaires et apprenties se formant à ESPAS.

Le concept mis en place en 2021 porte ses fruits et commence à se développer et se pérenniser. Ainsi, l'équipe travaille à présent sur les documents permettant un meilleur « accueil de l'élève ». Le premier contact et les informations transmises ou demandées sont le premier lien de confiance entre le formateur et l'apprenant et cela permet précisément de situer les besoins et attentes de l'élève. L'accompagnement sera ainsi le plus bénéfique possible le temps de son parcours d'étude. La stratégie d'accompagnement est orientée de manière à encourager le bien être dans la pratique des soins et répondre aux besoins spécifiques de l'apprenant.

Les exigences toujours plus importantes dans les soins demandent beaucoup de connaissances techniques, mais aussi de savoir être, de capacité d'adaptation, d'autonomie et de résistance au stress. Toutes ces choses doivent pouvoir se façonner et se renforcer tout au long de l'accompagnement des élèves. Travailler la pratique réflexive et son assise professionnelle.

Durant l'année 2022, l'équipe a également mis sur pied un programme de formation interne pour tout le personnel. Ces formations débuteront en 2023 avec un programme étoffé de pratiques (gestes techniques et de validation de certains actes pour les ASSC). Il permettra aussi de revoir, entraîner et valider de nouveaux protocoles infirmiers comme par exemple les soins autour du Pick line. L'ergonomie fera à nouveau parler d'elle dans les formations continues. Ce sujet doit-être travaillé en continu et d'année en année car nous prenons toutes et tous dans notre pratique et au fil des années de mauvaises habitudes de posture qui nuisent à la longue gravement à notre santé (genoux, dos etc.).

Aurélie Lambert ICUS secteur B

LE GROUPE SANTÉ-MENTALE

Le groupe a mis en place une nouvelle gouvernance. Il fonctionne en totale autonomie et sur une base de leadership horizontal et participatif, pas de responsable ou de leader spécifique, mais une auto-gestion avec un management situationnel. Au-delà des prestations données aux clients, le groupe a défini sa mission, ses axes et objectifs au sein d'ESPAS. Une page sur le site internet a notamment été créée pour cibler cette prestation spécifique et mettre en visibilité son plein potentiel.

La prochaine étape sera de former les secteurs aux techniques et outils mis en place dans les plans de soins afin que tous puissent poursuivre les techniques de travail en place et offrir une plus grande stabilité de prise en charge chez le client en situation psy. Cette stabilité contribue à une évolution positive et parfois même à l'amélioration de la situation. Travailler la collaboration pluridisciplinaire et faire connaître le groupe auprès du pôle santé mentale, des psychologues, psychiatres et autres professionnels travaillant sur le même axe de compétence sera le prochain objectif.

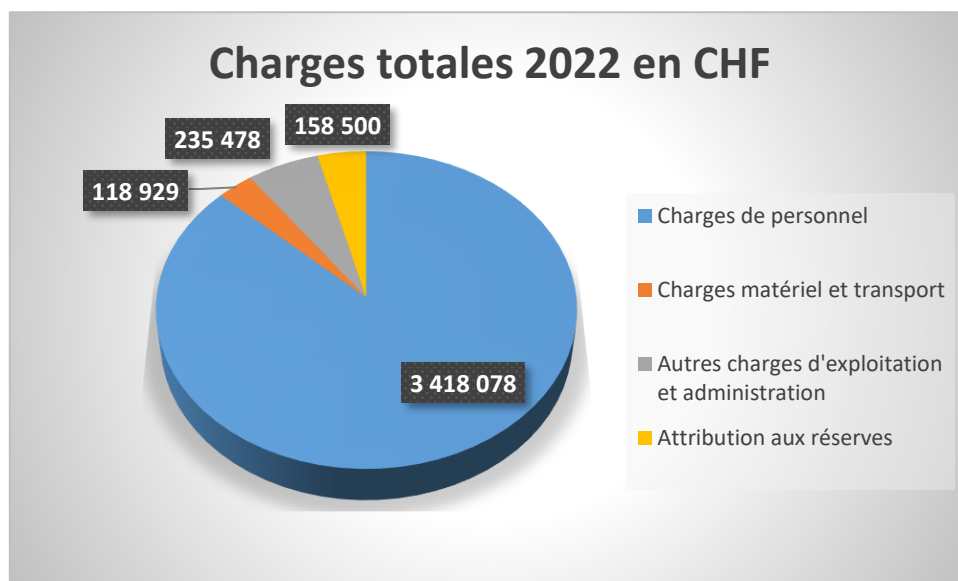
L'arrivée de la zoothérapie avec l'approche de l'animal au domicile du client est un nouveau challenge qu'ESPAS s'est lancé et cela permet d'étoffer encore d'avantage le panel d'outils de travail et des thérapies dans les situations difficiles que nous rencontrons. Dans certaines situations, cette approche s'est montrée très bénéfique et à parfois produit un déclenchement, un progrès entraînant une évolution chez le bénéficiaire. Créer un climat de confiance et une alliance thérapeutique est la base de la prise en charge dans ses situations. Nous nous sommes rendus compte que l'animal est parfois un médiateur incroyable.

FINANCES

Charges

Le montant total des dépenses s'élève à **CHF 3'930'985** et se répartit de la manière suivante :

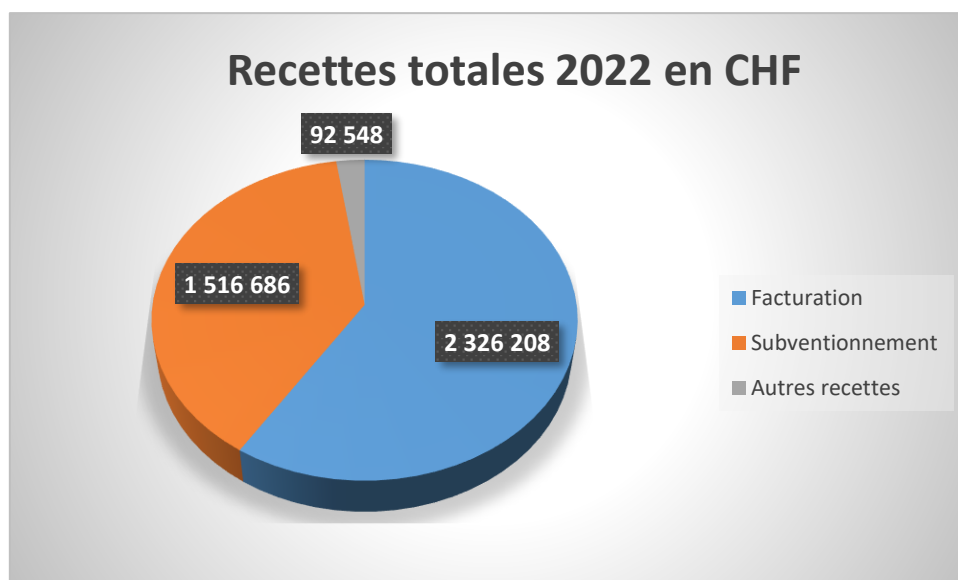
86.95 %	3'418'078 CHF	Charges de personnel (salaires, charges sociales, formation, etc.)
3.02 %	118'929 CHF	Charges de matériel et transport
6.00 %	235'478 CHF	Matériel de bureau, informatique, primes d'assurance entreprise, taxes, etc.
4.03 %	158'500 CHF	Attribution aux fonds de réserve



Recettes

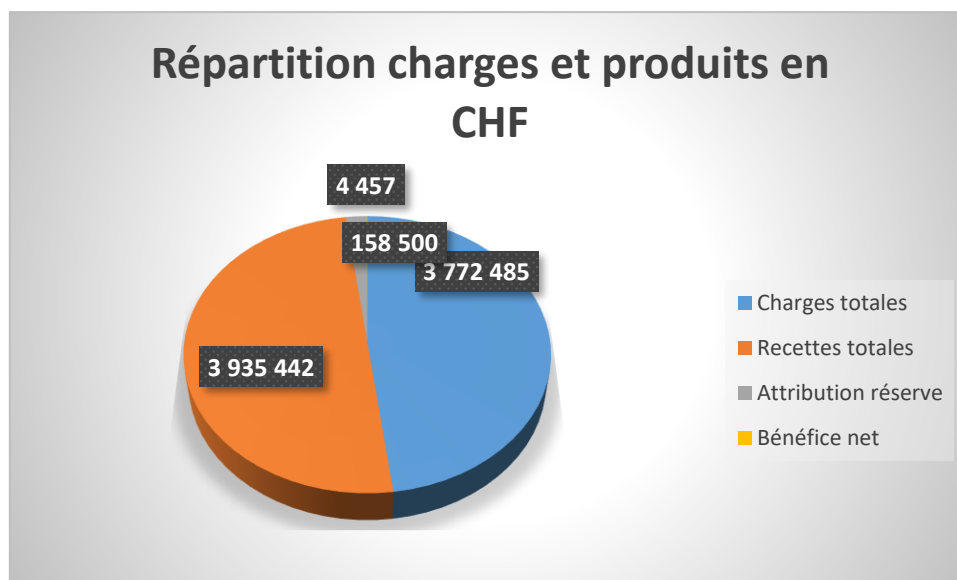
Le montant total des recettes se monte à **CHF 3'935'442** et se répartit de la manière suivante :

59.11 %	2'326'208 CHF	Facturation
2.35%	92'548 CHF	Autres recettes
38.54 %	1'516'686 CHF	Subventionnement



Répartition entre les charges et les produits

Nous pouvons clairement apprécier que durant cet exercice, la proportion des produits a été supérieure à celle des charges. Un montant de CHF **158'500** a ainsi pu être attribué aux fonds de réserve.



Bilan financier

Après l'attribution aux fonds de réserve, l'exercice 2022 boucle avec un bénéfice de **CHF 4'457**. Les frais de personnel sont en augmentation pour deux raisons, une rotation au sein de l'administration suite à deux départs (temps où la nouvelle personne est doublée), ainsi que l'augmentation des cotisations de l'assurance-accidents professionnels (AAP), non professionnels (AANP) et assurance indemnités journalières maladie (IJM). Les heures sur le terrain étant en légère diminution, le nombre d'EPT au sein de l'association a suivi la même direction. Toutefois, l'année 2022 peut être considérée comme une bonne année au niveau de l'activité et du produit réalisé. Les réserves ainsi provisionnées donnent une assurance en prévision d'années plus difficiles. Elles garantissent la progression de la masse salariale afin de se profiler comme un employeur attractif. La situation financière d'ESPAS est saine et stable. Les dépenses sont programmées et proportionnelles aux besoins et aux possibilités de l'institution.